



## INFOS LA POMAREDE

Lettre d'information bimestrielle Août 2018



### Le mot du Maire

Malgré le soleil retrouvé, difficile d'oublier les pluies exceptionnelles et répétitives que nous avons subi. Certes les dégâts n'ont rien à voir avec ce qu'ont connu certaines communes. Nous devons néanmoins déplorer des glissements de talus, une voie communale détériorée et malheureusement quelques garages inondés. Les réparations n'étaient pas prévues dans le budget, mais certains travaux devront se faire assez rapidement.

Quelques jours encore de vacances, vos petits savent dans quelle classe ils seront. Nos ados en ont fini avec le brevet des collèges, nos grands ont eu les résultats du bac, quant aux plus grands encore, les partiels et concours sont derrière eux. A tous, nous les félicitons de leurs résultats et leur souhaitons que s'ouvrent pour eux, tous les choix possibles, qui les rendront heureux.

Notre Fête locale a comme tous les ans été un succès. Merci encore aux organisateurs et aux nombreuses personnes qui ont donné un coup de main. Le méchoui permet de réunir le temps d'un repas tous les habitants de la commune, dans la joie et la bonne humeur. Tant qu'il en sera ainsi, le Conseil Municipal soutiendra le Comité des Fêtes.

Pour les nouveaux arrivants à La Pomarède, nous leur souhaitons la bienvenue. N'hésitez pas à venir pousser la porte de la Mairie, nous aurons le plaisir à vous accueillir, et répondre à vos questions.

Profitez de vos derniers jours de vacances pour vous reposer. Bonne lecture.

Nadine Rostoll

## Sommaire



Le mot du Maire



Informations générales



Le Conseil Municipal



Les commissions municipales



Le point sur...



Actualités :



CCCLA



Etat Civil

## Comité éditorial

Responsable de la publication : Nadine Rostoll.

Directeur de la rédaction : Armand Dupont.



## Informations générales :

- ❖ Quelques fleurs de juillet que vous pouvez encore voir en vous promenant au bord du lac

(identification Jean M. botaniste de Castanet)

**L'origan commun** (*origanum vulgare*) ou marjolaine sauvage fait partie de la famille des lamiacées (labiées est l'ancien nom). Elle forme de belles touffes vivaces aux tiges rougeâtres duveteuses, dressées, portant des petites feuilles ovales, opposées, vert foncé. Les fleurs sont blanches-rosées et sont réunies en panicule, et les bractées sont rouges, d'où l'aspect blanc rougeâtre des touffes. Froissez les inflorescences et vous sentirez une odeur très agréable qui rappelle celle du thym. Ces inflorescences colorent et relèvent les salades et les salades de tomates.



**La salicaire** (*Lythrum salicaria*) de la famille des Lythracées, famille moins connue que celle de la plante précédente. Les plantes sont hautes de 1 m environ et les fleurs rouges violacées, chacune avec 6 pétales, sont insérées sur un épi terminal. Ce sont des plantes des zones humides, et elles profitent pleinement des pluies diluviennes que nous avons connues. On peut observer au bord du lac de nombreux massifs de salicaire.



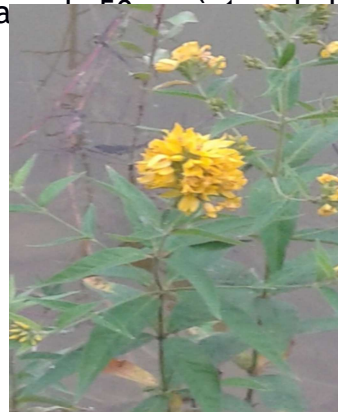
## La gesse à feuilles larges

(*lathyrus latifolius*) est facilement reconnaissable. C'est une fabacée (papilionacée pour les anciens), famille aux fleurs caractéristiques avec un étendard, une carène et deux ailes latérales. Ici les fleurs sont roses vifs quand elles sont bien épanouies. Elles sont de grandes tailles, de 1 à 2 cm. Les tiges sont rampantes ou grimpantes et ailées. Les feuilles à deux folioles et une vrille ont un pétiole ailé comme la tige. Vous pouvez observer cette gesse au bord du lac ici et là sur les talus, avec les fleurs et déjà les premières gousses avec de nombreuses graines.



## La lysimaque commune

(*lysimachia vulgaris*) de la famille des primulacées comme la primevère officinale. C'est aussi une plante des bords des eaux. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire au bord du lac, dans l'eau en bordure du chemin. C'est une plante vivace de 50 cm à 1 m de haut.



**Le millepertuis** (*hypericum perforatum*) de la famille des hypéricacées



C'est la plante aux « mille trous » : retournez les feuilles et à contre-jour vous pourrez voir des points noirs plutôt sur les bordures et des points blancs sur toute la feuille. L'huile de millepertuis est connue pour ses vertus calmantes et antalgiques.



#### ❖ Fortes chaleurs : comment garder son logement frais en été ?

Publié le 16 juillet 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)



Il est parfois difficile de préserver la fraîcheur de son logement en période de forte chaleur. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) vous propose des solutions et vous aide à adopter les bons comportements pour passer l'été au frais. La façon la plus simple de garder votre logement frais en été est d'empêcher la chaleur d'y entrer.

**Créer de l'ombre : volets, stores, brise-soleil orientables, pare-soleil, écrans, auvents**

Protégez les baies vitrées au sud et à l'ouest. Privilégiez les protections solaires extérieures

qui préservent mieux de la chaleur qu'un store placé à l'intérieur.

Baissez les stores dès que le soleil éclaire les fenêtres. Fermez les volets en journée dès que le soleil tape sur la fenêtre. Fermez aussi les fenêtres dès que la température extérieure dépasse celle de votre logement. **Utiliser les végétaux : haie, pergola, treille, écran de plantes grimpantes**

Les végétaux à feuilles caduques (qui tombent en automne) procurent un ombrage utile en été et ne masquent pas le soleil en hiver. De plus, les plantes entretiennent, par évapo-transpiration, une ambiance de fraîcheur.

#### **Profiter de la nuit pour aérer**

Ouvrez les fenêtres la nuit et créez des circulations d'air pour évacuer la chaleur stockée à l'intérieur.

#### **Brasser l'air**

Le ventilateur est une solution utile pour créer des circulations d'air et améliorer le confort. Le brasseur d'air portable n'est efficace que pour la personne qui l'oriente vers elle.

#### **Éviter de faire fonctionner des appareils qui produisent de la chaleur**

Limitez l'usage de votre four. Ne laissez pas allumés inutilement l'ordinateur, les consoles de jeux vidéo, etc.

#### **Bien isoler le logement**

- Isolation par l'extérieur, efficace à la fois en été et en hiver ;
- Isolation répartie, intégrée au mur lui-même, en utilisant des

- matériaux de construction particuliers ;
- Isolation de la toiture, primordiale car après les ouvertures, c'est le toit qui apporte le plus de chaleur en été.

À l'occasion d'un ravalement de façade, pensez aussi à privilégier des couleurs claires.

### Installer la climatisation

Si malgré tout vous n'arrivez pas à rafraîchir votre logement, vous pouvez installer une climatisation adaptée à vos besoins, fiable et sobre en matière d'énergie. Au moment de la choisir, fiez-vous à l'étiquette énergie pour repérer les équipements les plus appropriés.

Il faut savoir que la climatisation comporte un certain nombre d'inconvénients :

- Une climatisation en fonctionnement oblige à vivre fenêtres et portes fermées ;
- Certains appareils, surtout individuels, peuvent être bruyants pour l'utilisateur et/ou pour ses voisins ;
- Les coûts d'achat, d'installation et de consommation électrique ne sont pas négligeables ;
- La généralisation de l'emploi de climatiseurs augmente la consommation globale d'énergie. De plus, leur fonctionnement en plein été correspond à un moment où les capacités de production électrique sont réduites ;
- Les passages fréquents de l'intérieur à l'extérieur peuvent provoquer des chocs thermiques nocifs pour votre santé si l'écart de températures est important. Il est conseillé qu'il n'y ait pas plus de 5 à 7° C de différence entre intérieur et extérieur.

L'Ademe fait le point sur les différents systèmes de climatisation pour vous guider dans votre choix.

### À noter :

Plan national canicule (PNC) : le dispositif de surveillance saisonnière est activé du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2018 en France métropolitaine.

Le ministère des Solidarités et de la Santé met à votre disposition la plateforme téléphonique « *Canicule* », accessible au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) de 9 heures à 19 heures afin de vous informer sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

### ❖ Pot de départ à la retraite.



Afin de clôturer la longue carrière de Madame Yveline Petit, secrétaire à la mairie de La Pomarède, Mme le Maire et son Conseil Municipal ont organisé un pot pour son départ à la retraite. A cette occasion, Mme le Maire a retracé la carrière d'Yveline, la remerciant pour son travail accompli.

Bonne retraite Yveline.



## ❖ Deux baptêmes républicains et un mariage.

Samedi dernier, les baptêmes républicains de Morgan et Apolline Couturier ont été célébrés à la mairie. Mme le maire, accompagnée de la secrétaire, ont accueilli la famille dans la salle du Conseil Municipal, en ce jour de fête locale. François Baconnet et Marilynne Beaudonnet ont accepté d'être le parrain et la marraine d'Apolline. Nicolas Therez et Catherine Poumaredé ont validé également le fait d'être parrain et marraine de Morgan. Tous ont pris l'engagement solennel d'assurer la protection des enfants, en cas de défaillance des parents, et de leur transmettre les valeurs de la République. Immédiatement après, les parents de Morgan et Apolline annonçaient leur mariage aux invités du baptême. L'effet de surprise a été très réussi. Sébastien Couturier et Karine Fresno se sont dit «oui» devant leurs témoins Sophie Llovel et Gangta Djelassem, qui avaient bien su garder le secret!



## *Conseil Municipal :*

### Réunion du 31 Mai 2018 :

- Convention Département/Marchés Publics : Une plateforme de dématérialisation est mise gratuitement à la disposition des

communes pour la rédaction des avis d'appel d'offres et la mise en concurrence. A savoir qu'à partir du 1er octobre, tous les marchés supérieur à 25 000 € devront se faire par dématérialisation, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer cette convention.

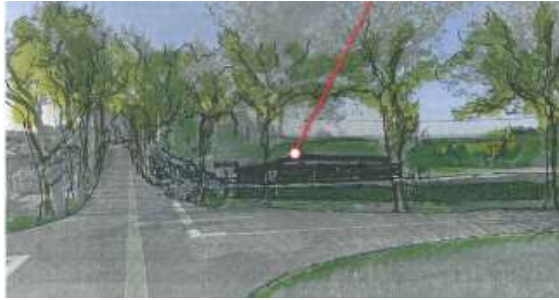
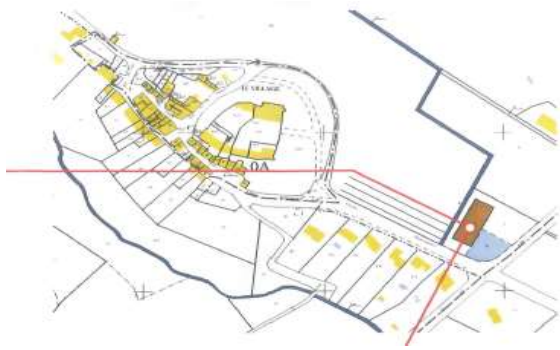
- Permis d'Aménager Parking : Mme le Maire présente le projet établi par un architecte paysager.



Un nouveau devis a été établi en tenant compte des préconisations. Le Conseil valide la demande de dépôt du permis d'aménager ainsi que le coût des travaux.

- Mise en Accessibilité WC Restaurant : Pour les sanitaires du restaurant qui ne sont plus aux normes, 2 propositions sont faites. Le Conseil valide la première. Une demande de subvention sera envoyée. Voir avant si le contrat de location qui se termine en octobre est reconduit.
- Projet Salle Polyvalente : Il est présenté un premier projet établi par Mr Lavail. Le Conseil autorise Mme le Maire à lancer l'étude de faisabilité. Une réunion avec les présidents d'associations sera organisée afin de tenir compte de par leurs expériences et attentes, des suggestions qui pourraient être proposés.





- Convention Centre de Gestion/Médiation  
Préalable :  
Les CDG peuvent intervenir comme médiateurs dans les litiges opposant des agents publics à leur employeur. Le Conseil s'est porté volontaire pour expérimenter ce service jusqu'au 18/11/2020.
- Taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus :  
Mme le Maire informe le Conseil Municipal que les communes ont la possibilité d'instituer par délibération une taxe sur la cession de terrains nus rendus constructibles en raison de leur classement par un Plan Local d'Urbanisme (PLU).  
Cette taxe étant un outil de partage de la plus value, pour faire face au coût des équipements qui peuvent être entraînés par cette nouvelle urbanisation.  
Par 8 voix pour et une abstention, le Conseil valide.
- Validation Devis :
  - Réparation Porte Salle des Fêtes (Mr Peyrottes)
  - Achat Parquet – Suite Hôtel
  - Bancs cour du château
  - Alarme Hôtel Restaurant
  - Reporté Climatisation Restaurant
- Questions diverses :

- Pluvial devant ancienne poste et angle rue de la victoire. (à voir avec prochains travaux)
- Organiser journée « Bouchage trous » avec Entreprise Cazal.
- Priorisation Investissements Eau/CCCLA

1 / Mouillères  
2 / Montagne  
3 / Château d'Eau

- Chemin 22 - le propriétaire mitoyen souhaiterait bloquer l'accès. Celui-ci étant AFR, il a été demandé d'attendre la dissolution de cette dernière et revoir l'affectation du chemin.
- Chemins de Randonnée : Prévoir une réunion avec la commission
- Séniors en Vacances : Projet abandonné, 5 réponses n'étant pas suffisantes pour constituer un groupe.

#### **Réunion du 19 Juillet 2018 :**

Un seul ordre du jour :  
Délibération pour solliciter un financement au titre du Fonds Régional d'Intervention auprès de la Région pour la création du parking.

### **Les Commissions ou Travaux en cours**

#### **➤ Eau et Assainissement :**

Les relevés de compteurs ont été effectués, par Armand et David le 02 juillet.

Les infos ont été transmises avec la liste des abonnés à la Communauté de Communes qui doit effectuer la

facturation. Pas de modification de tarif concernant l'eau potable pour 2018  
Par contre pour l'assainissement :

- Augmentation de tarif concernant l'assainissement dès 2018 pour ajustement au prix plancher nécessaire au dépôt de demandes d'aides financières( seuil département susceptible d'évolution : 1,14 € HT/m3 sur 120 m3, redevance agence à 0,16HT incluse)
- L'abonnement semestriel est porté à 7,5 €HT en 2018 contre 0 en 2017
- La part variable est portée à 0,855 €HT/m3 en 2018 contre 0,690 €HT/m3 en 2017.

### ➤ Voirie :

Suite aux intempéries, la Commune a demandé la reconnaissance en catastrophe naturelle pour les orages du 30 au 31 Mai.

Les chemins du Rat et de la Garrigue ont été répertoriés par l'ATD, et un devis pour la voirie et les fossés a été envoyé à la Préfecture. Dès réception de l'aide s'il y en a une, les travaux seront entrepris.

Une demande a été faite pour le chemin de la Cammassette. Nous sommes en attente de la visite des services du département.

Un devis a été demandé pour le curage des fossés. Différents points du Village ont été identifiés et seront traités dans les jours à venir.

Lors de cette identification il a été relevé que plusieurs têtes de pont étaient bouchées. On rappelle que l'entretien des accès, buses sont à la charge du riverain, propriétaire de l'ouvrage qui lui permet d'accéder à sa propriété.



Concernant la départementale, avant le Y qui rejoint le lac et la route de Soupex. Les travaux, d'ici le département seront fait avant la fin de l'année.

### ➤ Bâtiments :

Projet Salle des Fêtes. Des sondages ont été effectués pour connaître la nature du sol.

Hôtel/Restaurant : Le système d'alarme incendie a été refait entièrement.

### ➤ Action Sociale :

Notre commune participe à l'expérimentation qui vise à faciliter l'accès des habitants à la Maison de Service au Public (MSAP). Sandrine Blasco assurera ce service supplémentaire à l'agence postale. L'objectif étant de démarrer fin novembre après des demi- journées de formation.

### ➤ Communication :

Depuis quelques mois, de nombreux habitants ont des problèmes de réseaux avec leurs mobiles. Un courrier a été adressé à Orange. Ci-dessous leur réponse.

Le vendredi 3 août 2018

Madame Le Maire,

Par votre courrier du 02 août adressé au Service Clients Orange Mobile/Internet, vous faites part du mécontentement de vos administrés à la suite du dysfonctionnement du réseau mobile Orange sur la commune de LA POMAREDE.

Par ailleurs les habitants, en bordure de la D624, se plaignent de la faiblesse du débit internet.

Nous accusons réception de cette correspondance.

Nous tenons à vous informer que nous avons immédiatement déclenché une enquête technique auprès de l'Unité de Pilotage Réseaux de votre région afin d'analyser la situation.

Nous revenons vers vous au plus tôt pour vous faire part des résultats de cette expertise et des éventuelles actions que nous envisageons.

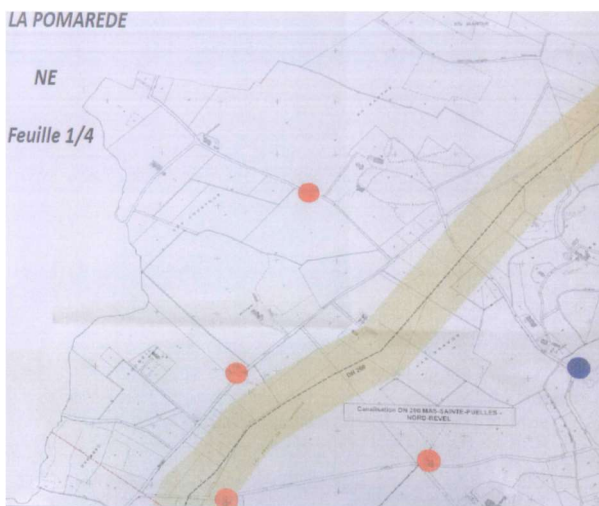
Nous vous prions d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

  
Eric LOMBARD  
Responsable du Service National Consommateurs



### ➤ Défense Incendie :

La Commission a identifié les points d'eau à installer et transmis les arrêtés à la Préfecture et au SDIS.



## Comité des Fêtes

La traditionnelle fête du village s'est déroulée les 21 et 22 juillet dans de très bonnes conditions accompagnée d'une météo clémente. De nombreux bénévoles ont participé à l'installation et à l'organisation de la manifestation ; ce qui a permis son bon déroulement.

Dés 14h, le samedi ; le Concours de pétanque « doublettes en 3 parties » où de nombreux aficionados ont participé.

La soirée festive animée par les bandas (les Baladins) durant le repas a connu un vif succès.





Le bal animé par le DJ « Subsonic » a su combler la jeunesse, mais bon à savoir que les danses anciennes (valse, tango etc...) gardent encore un public averti... Merci pour eux pour la prochaine fois.



Le dimanche la cérémonie au monument aux morts du cimetière où une délégation de la Fnaca était invitée. Après le dépôt de la gerbe pour les morts au combat de la Commune, la Marseillaise a été interprétée par Ségolène Fabre au saxophone ; merci à elle pour cette interprétation.



Le Club de pétanque organise une grillade aux heures habituelles, le vendredi 31 août 2018.

## 📢 Actualités :

### Ecole :

Les Ecoliers de CE1 et CE2 du regroupement du Simep nous ont rapporté

une des photos de leur voyage à Paris.



Pour lire l'histoire de nos écoliers RV sur le site internet « plumes en herbe CE2 2018.

---o---

Notre Artisan Local David Garnier « Les Petits Copeaux » a réalisé une fontaine pour la commune de Durfort 81, mettant en valeur son savoir faire et son goût artistique. Pour rappel il est l'artisan des barrières de la cour du château et de la rambarde, rue de la victoire, au village.



### Juré d'Assises :

Le tirage au sort pour les jurés d'assises pour l'année 2019, a eu lieu en Mairie de Villeneuve la Comptal. A été désignée Marjorie Pujol.

### Colonne à Verre

Nous vous rappelons que le verre n'est plus collecté dans les caisses verte. Une colonne est à votre disposition à l'entrée du village (local poubelles).



## Le point sur ...

### Lutte contre la précarité énergétique

Pour lutter contre la précarité énergétique et accompagner les Audois dans leurs travaux d'économies d'énergie, un nouveau service est proposé dans le département : « Mon Coach Eco-Logis ». Au menu : des informations, des conseils et tout un accompagnement pour évaluer votre situation, bien choisir les travaux à réaliser et bénéficier de toutes les aides auxquelles vous avez droit.

Dans certains foyers, il faut parfois choisir entre avoir froid ou dépenser trop pour se chauffer, tant l'énergie a pris une place de plus en plus importante dans le budget. Pour lutter contre cette situation de précarité énergétique et accompagner les propriétaires audois dans leurs projets de rénovation, le Département de l'Aude, en partenariat avec l'Etat et l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) lance le service « Mon Coach Eco-Logis ».

Avec un objectif précis : accompagner 810 foyers, sur 3 ans, et leur permettre de réaliser 25% d'économies d'énergie minimum.



### Mon Coach Eco-Logis en bref

C'est un dispositif d'aide destiné à accompagner les propriétaires à faibles ressources dans leur projet de travaux d'économies d'énergie avec une assistance technique, financière et administrative. Ce dispositif est mis en œuvre par des conseillers habitat et énergie. C'est un service gratuit. Les conseils et préconisations de travaux sont faits en toute indépendance. Le département a confié cette mission à Oct'héa, Cithéa et à Carcassonne Agglo.

## Comment fonctionne Mon Coach Eco-Logis ?

1

Un premier contact téléphonique permet au conseiller habitat et énergie mandaté par le Département de vérifier les conditions d'éligibilité et de préciser l'accompagnement possible.

**Un numéro unique est mis en place : 04.68.11.81.30**

2

Un conseiller habitat et énergie effectue une visite à votre domicile pour réaliser un diagnostic énergétique et identifier les travaux les plus performants à mettre en œuvre. Les travaux sont finançables s'ils permettent de réaliser au minimum 25% de gains énergétiques.

3

Le conseiller habitat et énergie monte avec vous les dossiers de demande de subventions.

4

Une fois les demandes de subventions acceptées, le conseiller habitat et énergie suit la phase opérationnelle du projet jusqu'au solde du dossier et vous donne des conseils et astuces personnalisés pour réduire vos consommations d'énergie.

5

Les subventions vous sont versées après la fin des travaux, sur présentation des factures. Il faut donc effectuer l'avance des travaux (fonds propres, prêt classique ou éco-PTZ).

### Qui peut bénéficier de Mon Coach Eco-Logis ?

Pour faire appel à Mon Coach Eco-Logis, vous devez être propriétaire de votre logement et avoir des ressources modestes.

Votre logement doit avoir été construit avant juin 2001. Vous vous engagez à y vivre à titre de résidence principale pendant six ans. Vous ne devez pas avoir eu recours à un prêt à taux zéro pour l'acquisition du logement dans les cinq dernières années.

### Quels travaux sont financés ?

Les aides portent sur des travaux d'économies d'énergie permettant un gain énergétique d'au moins 25% :

- changement de chauffage,
- isolation des combles, des murs, du plancher,
- mise en place d'une ventilation,
- changement de menuiseries, etc.

La fourniture des matériaux et les travaux doivent impérativement être réalisés par des artisans, dont au moins un doit être reconnu garant de l'environnement (RGE) et conventionné par la Région.

**Attention, la demande de subvention doit être effectuée avant de réaliser les travaux.**

### Quelles sont les aides financières ?

Le montage des dossiers de subventions permet d'obtenir un financement qui peut aller jusqu'à 80 % du coût des travaux selon la situation, répartis comme suit :

- Subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : 35 ou 50 % du montant des travaux selon le niveau de revenus. Cette aide est plafonnée à 20 000 € de travaux.

- Prime « Habiter mieux » : 10 % du montant des travaux

- Aide de la Région : 1 500 €

- Aide du Département : 200 €

- Selon les cas : aides possibles des autres collectivités et des caisses de retraite, en supplément (dans certains cas, les travaux peuvent être financés à 100%).

***Le plus de Mon Coach Eco-Logis : solliciter toutes les aides possibles d'un seul coup, avec un seul interlocuteur.***

### En pratique : comment bénéficier de Mon Coach Eco-Logis ?

Vous appelez le conseiller habitat et énergie qui vérifiera les conditions d'accès au programme et programmera une première visite à votre domicile.

Selon votre lieu de résidence, le service est rendu par un bureau d'études particulier.

Habitants de La Pomarède

Oc'teha - Tél : 09 61 66 92 65



**PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS**

**Vous souhaitez rénover votre logement et faire des économies d'énergies ?**  
**Des aides financières** peuvent vous être accordées dans le cadre du PIG  
 "Mon coach Eco-Logis" mis en place par le département.  
**Pour tout renseignement ... Consultez oc'teha lors de ses permanences** ou par téléphone au **09 61 66 92 65**

| Mois      | Date               | Horaires      | Lieu                          | Adresse                        | Code Postal | Ville             |
|-----------|--------------------|---------------|-------------------------------|--------------------------------|-------------|-------------------|
| JUILLET   | Lundi 23 Juillet   | 13h30 à 16h30 | lieu Cité de communes         | Rte de Castelnaudary           | 11320       | Soupeix           |
| AOÛT      | Lundi 06 Août      | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 13 Août      | 13h30 à 16h30 | lieu "Salle Hers et Ganguise" | 16 Grand Rue                   | 11410       | Salles-sur-l'Hers |
|           | Lundi 20 Août      | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 27 Août      | 13h30 à 16h30 | lieu Cité de communes         | Rte de Castelnaudary           | 11320       | Soupeix           |
| SEPTEMBRE | Lundi 03 Septembre | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 10 Septembre | 13h30 à 16h30 | lieu "Salle Hers et Ganguise" | 16 Grand Rue                   | 11410       | Salles-sur-l'Hers |
|           | Lundi 17 Septembre | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 24 Septembre | 13h30 à 16h30 | lieu Cité de communes         | Rte de Castelnaudary           | 11320       | Soupeix           |
| OCTOBRE   | Lundi 01 Octobre   | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 08 Octobre   | 13h30 à 16h30 | lieu "Salle Hers et Ganguise" | 16 Grand Rue                   | 11410       | Salles-sur-l'Hers |
|           | Lundi 15 Octobre   | 13h30 à 16h30 | lieu CIAS                     | 17 quater rue de la République | 11400       | Castelnaudary     |
|           | Lundi 22 Octobre   | 13h30 à 16h30 | lieu Cité de communes         | Rte de Castelnaudary           | 11320       | Soupeix           |

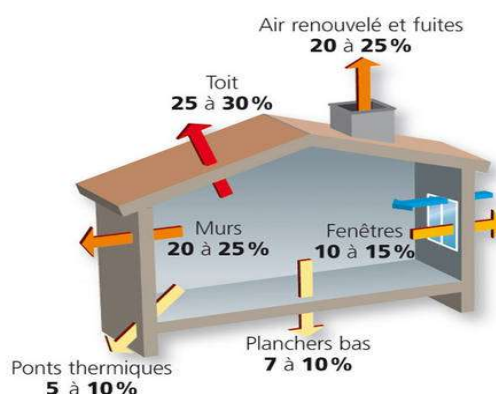





Le programme Mon Coach Eco-Logis est piloté par l'Etat, le Département de l'Aude, l'Agence nationale de l'habitat. Il est mis en œuvre par des conseillers habitat et énergie. C'est un service gratuit. **Les conseils et préconisations de travaux sont faits en toute indépendance.**

### Bon à savoir

Dans une maison, où perd-on le plus de chaleur ?







Castelnaudary Lauragais Audois.



L'association France Alzheimer Aude en partenariat avec l'Espace Seniors du Département Lauragais vous informe la mise en place d'une nouvelle session **de formation à destination des aidants familiaux.**

Elle se déroulera comme suit :

**Jeudi 13, 20, 27 septembre**

**Jeudi 4 & 18 octobre**

**14h15 à 16h45**

Mairie Annexe 19, rue Général ROLLET 11400 CASTELNAUDARY

### 1. POURQUOI CETTE FORMATION ?

Personne mieux que l'aidant familial, ne connaît la personne qu'il accompagne.

Or, les aidants familiaux, malgré tous les efforts déployés, peuvent être confrontés à des situations d'échec, avec des risques d'épuisement et d'isolement.

Par la diffusion de « bonnes pratiques d'accompagnement », la formation des aidants va permettre aux proches aidants d'acquiescer les attitudes et les comportements adaptés aux situations quotidiennes. Pour la personne malade, c'est aussi un gage de respect et de prise en compte de sa dignité.

Essentielle au mieux vivre à domicile, cette formation facilite une entraide et un soutien mutuel entre les familles participantes.

### 2. POUR QUI ?

La formation s'adresse aux aidants informels (les familles, les amis, les voisins accompagnent régulièrement une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée).

La formation d'une durée de 14 heures est composée de cinq modules, espacés de temps afin de favoriser l'appropriation des contenus. **Cette formation est totalement gratuite.**

### 3. S'INSCRIRE AUPRES DU :

Espace Seniors du Département Lauragais  
Antenne du Département de l'Aude  
19 Cours de la république – 11400 CASTELNAUDARY  
04 68 23 71 90

Cette formation sera dispensée par Mme CONDOURET (06.51.86.43.11), neuro-psychologue, Mme NICOT (06.83.12.96.18), infirmière retraitée – responsable bénévole France Alzheimer & Mme LABITTE, infirmière retraitée bénévole.



## Rentrée scolaire 2018

Les vacances d'été 2018, ou grandes vacances 2018 se terminent.

La rentrée scolaire 2018 des écoliers, collégiens et lycéens a lieu le lundi 3 septembre 2018 pour toutes les villes de France des zones A, B et C. Dans toutes les écoles, tous les collèges et les lycées, le jour de reprise est le même pour la rentrée de septembre.



## Etat Civil

Nous avons appris la naissance de :

Jules, Lucien OMEDES, né le 28 juillet 2018 au foyer de Mme Marty Céline et Mr Omedes Nicolas. Nous adressons aux parents toutes nos félicitations pour ce cadeau de la vie. Nous lui souhaitons une très belle vie et un bon rétablissement à la maman.

### Décès :

Monsieur Georges Marty  
83 ans, le 03 août 2018.  
Recevez nos plus sincères condoléances.

*Nous avons également appris les décès de*

Madame Georgette Bourrounet 84 ans,  
maman de Mme Vialle Chantal

Monsieur Jacques Montagné 62 ans,  
compagnon de Marie José Brunel.

Nous vous présentons également nos  
sincères condoléances.

**Infos LA POMAREDE 11400 » édité  
par la Mairie » 04 68 60 40 52-**

**Tirage : 100 exemplaires**